



21.4 Projet de transfert sur Alternext

L'assemblée générale du 28 mai 2010 avait autorisé dans sa seizième résolution le transfert vers le marché multilatéral de négociations Alternext - NYSE Euronext et donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en œuvre ce transfert. Les conditions de marchés au cours de l'exercice 2010 n'ayant pas permis de déposer un dossier de transfert, le conseil d'administration n'a pas encore utilisé la délégation qui lui a été donnée.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Dans le cadre normal des affaires, Egide UK a signé en mai 2010 un contrat long terme de 5 ans avec un acteur majeur du secteur médical au Royaume Uni. Au travers de ce contrat d'une valeur de 1,2 million de livres sterling, la filiale anglaise du groupe va fournir des composants complexes utilisant la technique du moulage par injection de métal (MIM). Ce contrat marque la reconnaissance du savoir faire et de l'expertise d'Egide UK.

Au cours des exercices précédents, les contrats suivants ont été signés :

- Egide USA : contrat commercial de 5 ans signé en 2006 avec Textron Systems (valeur : 1 million de dollar) ;
- Egide SA : contrat de location du bâtiment de Trappes (voir § 8.1.1) ;
- Egide USA : contrat de location du bâtiment de Cambridge (voir § 8.1.1) ;
- Egide USA : ligne de crédit basée sur l'encours client et le stock (voir § 10.3) ;
- Egide SA : contrat de location du bâtiment de Bollène (voir § 8.1.1).

En dehors du contrat ci-dessus, il n'existe aucun autre contrat long terme signé au cours des deux dernières années engageant la société ou le groupe.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.